



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 15/12/15

Reçu en Préfecture le : 15/12/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 14 décembre 2015
D - 2015/693

Aujourd'hui 14 décembre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Magali FRONZES, Monsieur Marc LAFOSSE, Mme Laetitia JARTY ROY

Transfert des marchés conclus avec les sociétés ECCTA et SECOTRAP à la société VERDI Bâtiment Sud Ouest suite à une fusion-absorption. Avenants. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2014, l'associé unique de la société Global Ingenierie Facilities Management, détenant 100% du capital des sociétés Etude Contrôle coordination Travaux Aquitaine Ingénierie (ECCTA) et SECOTRAP Ingénierie International, a approuvé leur fusion ; a procédé à leur absorption et a adopté comme nouvelle dénomination sociale, la dénomination « Verdi Bâtiment Sud Ouest ».

Il convient de passer un avenant pour modifier la composition des groupements de maîtrise d'œuvre et de transférer la part des marchés exécutée par les sociétés ECCTA et SECOTRAP. Par ailleurs, ce transfert conduit, le cas échéant, à une modification de la répartition des honoraires entre les membres du groupement. Cette modification sera prise en compte dans l'avenant à conclure pour les marchés suivants :

- 2012-514-Maitrise d'œuvre pour la construction du gymnase Berge du Lac-Ginko conclu avec le groupement composé de François Guibert Architecte (mandataire)- ECCTA-IDB ACOUSTIQUE-YON ANTON ALONO-L7 SPORT (en liquidation judiciaire et dont la part de marché est par ailleurs transférée au mandataire)
- 2014-274-Maîtrise d'œuvre pour la réfection de la couverture suite à contentieux au stade Chaban-Delmas Gymnase Albert Thomas conclu avec le groupement composé de Carole DUPUIS LE MARECHAL, architecte (mandataire) et ECCTA
- 2013-303-Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Salle des fêtes du Grand Parc conclu avec le groupement composé de Christophe HUTIN, Architecte (mandataire)- LACATION&VASSAL Architectes - Frédéric DRUOT Architecte - SECOTRAP Ingénierie International - Gui JOURDAN-VPEAS
- 2014-179-Maîtrise d'œuvre pour la rénovation des sanitaires, la construction d'une classe et d'un préau à l'école maternelle Yser conclu avec le groupement composé de A3 Architectes (mandataire) et SECOTRAP Ingénierie international.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer les avenants correspondants.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 14 décembre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE